

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 24

Artikel: Le "crouion"
Autor: F.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de bottes

Le temps, dès le matin, s'était mis à l'orage, Et dans l'après-midi, l'orage avait crevé. La pluie en flots boueux inondait le pavé ; Sur les toits ébranlés l'ouragan faisait rage.

Seule dans son logis, où nul petit crevé N'osait se hasarder, Nana perdit courage ; Et songeant à l'ami bien des fois éprouvé, Elle écrivit pour lui cet important message :

« Bébé, j'ai peur du vent et besoin de te voir...
» Chaussé tes *bouttes* et... nous causerons ce soir. »
Bébé lut cet épître et répondit : « Ma belle,
« Hélas je ne pourrai chez vous aller tantôt :
» La rue est une ornière où l'eau coule et ruisselle,
» Et, soit dit entre nous, mes bottes prennent l'o ».

ALFRED GALLAY.

(Le livret d'or des sonnets)

Histoire de chasse. — Deux chasseurs, l'un muni d'un permis, l'autre dépourvu de toute autorisation officielle, étaient en train de se livrer à leur sport préféré. Soudain, surgit à l'horizon la silhouette d'un gendarme.

Aussitôt le chasseur au permis de déguerpir à grandes enjambées. Au bout d'un moment, le gendarme rejoint son camarade le braconnier qui, lui, était demeuré en place, et pose la question traditionnelle :

— Vous avez un permis ?

— Sans doute, mais c'est l'autre, là-bas, qui n'en a pas !

Pandore n'en écoute pas davantage et s'élance à la poursuite du chasseur authentique. Mettant à profit la circonstance, le braconnier tourne à son tour les talons et s'en va prendre à la pinte prochaine les trois décés qu'il estimait avoir bien gagnés ! T.

MIMERO 100

Terepllionma étai on eimprontiau dau tonnero. Roncannève de tot : dâi z'uti, dâi truffie po plliantâ, dau bliiâ po sênâ, on bori, on tsè, on pan, de la sau, de la farna et principalameint de l'erdzeint. Savâi tant bin dere assebin. On pouève pas de mein que de l'accuta. Faillâi l'odre :

— Te porrai pas me pritâ dhî franc po on quart d'hâora. Tè lè rebaillo tot astout. L'è rein que po ne pas avâi fauta de retornâ à l'ottô. T'ri tant bouneinfant !

Et pu cossè, et pu cein et l'ètâi tant dâo qu'on lâi pritève cliiau dhî franc po on quart d'hâora... mâ jamè on lè revayâi.

Mâ fâi l'è arrevâ on momeint que lè dzein sè sant rêcriâ et l'ant voliu ravâi lau z'affère. Lo podro Terepllionma ein a pe rein menâ lardzo : ti lè dzor, du lo sèlâo lèveint âo sèlâo musseint lè dzein débrennâvant pas de rolhî à sa porta po recliamâ. A la fin l'eimprontâre ein avâi tant qu'à n'on pî ein dèzo de sa tiretta de gilet. L'avâi biau pas repondre : on savâi bin que l'ètâi quie et on lo bramève adî mé et po fini, de foce faliâi veni s'esppliâ.

Onna vèprâ que lè dzein n'avant pas dépondu de son ottô, quand bin l'avâi coudhî ne pas sè fère vère, ie sè met à ruminâ quemet porrai fère po ne pas avâi fauta de sè montrâ.

L'a binstout z'u trovâ. L'eimpougne on gros grayon bliu que l'avâi, et l'écrit su la porta, ein défro, dâi pucheint chiffre que fasant : *Numero ceint*. Adan sè reinfate dedein et ie cote sa porta.

Et lo leindèman, quand cliiau à cò ie dèves-sâi de l'erdzeint vegnant po recliamâ, quand vayant clii numero ceint et que fiesant, ie l'odiant Terepllionma que bouèlève du dedein :

— Lâi a dza quauquon. La pllièce l'è dza prassa.

Et faillâi sè r'einalla !

MARC A LOUIS.

La livraison de juin 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

X. Considérations sur l'avenir de la Belgique. — C. A. Loosli. La Suisse de demain. — D. Baud-Bovy. L'évasion. (Quatrième partie). — Jean Sigg, conseiller national. Du mouvement des idées dans la classe ouvrière suisse. — Lorenzo d'Adda. Considérations et prévisions sur la guerre continentale. — Flora Annie Steel. Le lac de Suprême Espérance. — George Nestler Tricoche. Au Canada. — Paule René. San Giovannino. — Maurice Milliod. — L'Allemagne et l'« après-guerre ». — Chroniques allemande (A. Guiland) ; suisse romande (Maurice Milloud) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique. — Bulletin bibliographique. — Table des matières du tome LXXXII.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. Pour les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 11 fr.

AU SECOURS !

(Dédié à un réfractaire.)

EH bien oui ! C'est de Messieurs les docteurs qu'il est encore question !

— Allez-vous donc nous rééditer une fois de plus les vieilles plaisanteries sur les médecins, plaisanteries qui datent des farces du moyen-âge, auxquelles Molière a plus tard prêté l'éclat de son esprit, qu'ont rééditées, après lui, tous les plumitifs... en bonne santé ? »

Non point ! C'est à des sentiments bien différents que j'obéis. Les médecins, tant que nous sommes, nous leur devons tous plus ou moins de reconnaissance ! Lequel d'entre nous, un jour ou l'autre, en une heure douloureuse ne s'est pas remis entre leurs mains dévouées ? Alors, à quoi riment ces plaisanteries et ce systématique dénigrement de la Faculté ? N'est-ce point aussi sot que les fanfaronnades de ces gamins, tout tremblants, tant qu'ils se croient menacés de quelque péril, et qui triomphent dès qu'ils se sentent en sûreté ?

— Pensez-vous donc que nous sommes de ces gens timorés, qui, au moindre bobo, courent chez le médecin ? Vous vous tromperiez étrangement ! Au contraire, je crois qu'il vaut beaucoup mieux se soigner soi-même. Chacun sait ce qui lui convient ; chacun connaît une foule de remèdes pour guérir ! »

Voilà où je vous attendais. Des remèdes, oui, je sais, vous en connaissez à la douzaine ! La belle malice ! Des bonnes femmes qui souffraient de l'estomac — ou du ventre, ou du foie, ou des intestins, elles ne savent pas au juste, tous ces organes voisinent si étroitement ! — se sont guéries de leurs maux en absorbant telle ou telle drogue ! Et tout aussitôt, vous vous inguriez le remède infallible. Si celui de la voisine de gauche ne réussit pas, vous essayez celui de la voisine de droite ; puis celui de la boutiquière d'en face ; enfin, celui de la laitière du coin. Ce n'est que lorsque vous aurez épuisé en vain les remèdes de toutes les commerces du quartier que vous vous adresserez au médecin pour vous remettre d'aplomb ! Débrouillez-vous donc pour réparer mes sottises, Monsieur le Docteur !

— Eh bien vous vous trompez encore, cher Monsieur ! Quand je suis malade, j'attends que ça passe ! C'est la force de résistance du corps humain, qui seule répare les accidents que causent à notre santé les fatigues et les vicissitudes de la vie. Laissons faire la nature, c'est elle, la grande guérisseuse ! »

Votre raisonnement me rappelle étrangement celui de ces jeunes fous qui, ignorant tous les dangers de la montagne, s'en vont sur l'alpe sans précautions et sans guide. Tant que le hasard les conduit sur des sommets d'accès facile, tant que des touristes expérimentés et accueillants les secondent de leurs conseils, tout va bien ! Mais que ces jeunes fous, laissés à leur seule « expérience » se trouvent dans un mauvais pas, que le brouillard les leurre de ses

voiles capricieux, que l'orage les affole de ses coups de tonnerre, et il y a gros à parier qu'une catastrophe s'ensuivra... à moins que la colonne de secours des guides, jadis si méprisés, n'arrive à temps pour les sauver. Si du moins la dure expérience et le souvenir des angoisses traversées servaient à quelque chose. Nenni ! Quelques mois après la tragique aventure les mêmes jeunes fous s'en vont avec la même insouciance et la même témérité courir les mêmes dangers. Et de même aussi les guides, à chaque saison d'été, arrachés à une mort certaine les imprudents qui se riaient d'eux.

Guides et médecins ont le même sort, cher Monsieur ! On les plaisante, mais à l'heure du danger on est content de les savoir là, on les implore. Et toujours on les trouve prêts au dévouement.

Faut-il donc attendre d'avoir glissé dans l'abîme pour faire le signal de détresse et appeler la colonne de secours. R.

Mille excuses. — Le vérificateur des déces d'une petite ville, dont la nomination est toute récente, est d'une timidité vraiment excessive.

L'autre jour, appelé pour la première fois à exercer ses fonctions, il pénètre dans la maison mortuaire en marchant sur le bout des pieds, et s'adressant à la servante d'une voix mal assurée :

— Mille pardons, Mademoiselle, je suis le vérificateur des déces ; pourrais-je voir le défunt... sans le déranger ?...

Le dernier numéro de la *Patrie suisse* s'ouvre sur un beau portrait d'un des meilleurs écrivains actuels de la Suisse alémanique, Jacob Bosshardt. Il contient en outre d'intéressants clichés relatifs aux internés en Suisse, à la nouvelle chapelle de Montfalcon à la cathédrale de Lausanne, etc.

LE « CROUION »

MARC, Fritz, Gustave et François sont quatre amis qui ont pris la louable habitude de se réunir chaque veille de l'an pour un petit souper intime.

Ce repas, décoré du nom pompeux de « Ré-cital culinaire », a lieu alternativement chez l'un ou l'autre et à frais communs. Ce qui en fait l'originalité et le charme — à leur avis, du moins — c'est que la collaboration du beau sexe est rigoureusement exclue ; le menu doit être préparé par les convives et chacun est tenu de mettre ses talents culinaires au profit de la communauté.

Et n'allez pas croire que le menu se réduise à une vulgaire saucisse aux choux ou à un prosoai que beefsteak. Nenni ! Si jamais l'appellation « Ré-cital » est appliquée à propos, c'est bien à cette agape, car, habitants de l'onde, de l'air et de la terre, et tous les produits du sol, sont mis à réquisition. Bref ! un véritable festin de « Sardine à poil », comme dit Aloys, un de leurs amis, qui se pique de culture — avec un C.

Oui, mais quels soucis, quelles responsabilités, surtout pour François, promu cuisinier-chef, avec Gustave comme adjudant ! Et quelles discussions pour élaborer le menu ! Car ce n'est pas une mince affaire de combiner un menu susceptible de satisfaire pleinement quatre convives, chacun cherchant à y faire figurer un de ses mets favoris. Après des concessions réciproques, tout finissait par s'arranger à la satisfaction générale, si ce n'est que le menu prenait une ampleur démesurée, jetant François dans un abîme de perplexités, lorsqu'il songeait à l'immensité de sa tâche !

Or donc, le tour était venu pour ce dernier de mettre ses fourneaux à la disposition du quatuor. Le menu, longuement et amoureuxment choisi, ne le cédait en rien à ses devanciers. Y figurait, en autres choses moult délectables, un

gigot de mouton (c'était au temps où le mouton se vendait à un prix abordable). Et tout avait marché à souhait, quoique le chef, dans le feu de l'action, ait oublié de saler le gigot. Mais cet oubli n'avait pas tiré à conséquence, puisque le gigot était du présalé!! La soirée s'était écoulée radieuse, et la nouvelle année avait surpris à table ces modernes Lucullus.

Quelques jours après, nouvelle réunion pour la reddition des comptes, le « quart d'heure de Ramelet », toujours comme dit Aloys, et affaire de se congratuler à nouveau de la parfaite réussite du « Récital culinaire ».

— A propos, dit François en s'adressant à Marc, tu n'as pas trouvé un goût particulier au gigot ?

— N... non ; et vous autres ? ... Mais pourquoi cette question ? répond Marc, vaguement inquiet.

— Rien. J'avais cru remarquer...

— Quoi ? Qu'as-tu cru remarquer ?

— Rien, te dis-je. Du reste, ce n'est qu'une supposition. N'en parlons plus.

— Si, si, parlons-en, au contraire ; je tiens à tout savoir, reprend Marc, sérieusement alarmé, cette fois.

— Une vètille ! Mais puisque tu insistes... Tu sais que Gustave était chargé de surveiller le gigot, en même temps que le feu et que...

— Oui, oui. Après ?

— Et que... il m'avait demandé un instrument quelconque, un « crouïon », comme il disait, pour attiser le feu. Or à défaut du tisonnier, que je ne pouvais retrouver, je lui avais remis une grande fourchette à deux dents, hors d'usage, absolument pareille, sauf une dent fortement recourbée, à celle qu'il employait pour retourner le gigot...

— Ce n'est que ça ? Qu'y a-t-il là d'extraordinaire ? interrompt Marc, en poussant un soupir de soulagement.

— Oui, mais... voilà. Il y a chez moi un lieu retiré dont le canal est sujet à s'obstruer, et cette vieille fourchette sert justement à...

— A le déboucher ?... Et tu crois que Gustave...

— Je ne dis pas... mais... Le lendemain du souper, en voyant les deux fourchettes fraternellement accolées, suspendues à la même ficelle sous le manteau de la cheminée, un soupçon...

— Oui, oui, que Gustave s'en était peut-être servi pour tourner le gigot ! interrompt de nouveau Marc en se levant brusquement et en jetant à Gustave des regards furibonds, tandis que son visage passait par toute la gamme des couleurs.

— Oh ! ce n'est qu'une simple supposition.

Un moment interloqués par cette abracadabrante histoire, Gustave et Fritz partirent d'un immense éclat de rire, bientôt partagé par François. Marc, lui, se promenait de long en large dans la chambre et semblait en proie à un violent mal de mer.

Un conseil, pour terminer. Ne demandez jamais à Marc s'il aime le mouton, car depuis cette fatale révélation le seul nom de cet animal suffit à lui donner des hauts-le-cœur.

Et, chose étrange, le fameux « crouïon » a disparu de chez François sans que celui-ci s'en soit aperçu. Est-ce que Marc l'aurait emporté comme souvenir du « Récital culinaire » de l'an de grâce 1911...

Cherchez le « crouïon » !

F. P.

En tramway. — Conducteur, veuillez m'arrêter avenue d'Echallens.

— Quel numéro.

— 35, au troisième.

— Très bien, Madame, nous y passons.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Le retour d'un contingent : Fribourg 1499.

4 par GEORGE NESTLER TRICOCHÉ.
(Extrait de la *Revue militaire suisse*.)

— Tout cela est fort bien, mais le maniement d'une telle arme exige beaucoup d'espace et, au cours d'une affaire, il est certainement des situations où son usage devient très malaisé.

— Aussi le cas est-il prévu. Les hallebardiers, qui sont à l'arrière, se glissent peu à peu parmi les piquiers et finissent par remplacer ceux-ci, qui se fauflent en réserve¹.

— La hallebarde est en fait la meilleure arme à opposer à la pique, qu'elle tranche facilement.

— Et cela laisse les piquiers ennemis sans défense, car ils n'ont pas, ainsi que ceux de chez nous, la hache d'armes comme dernière ressource².

— Vos hallebardiers ont aussi une épée ; mais quelles dimensions et quel poids ! Comment ces gens-là peuvent-ils marcher, ainsi équipés ?

— Cette arme est l'espadaon, qui, comme vous voyez, se porte sur le dos. Elle se manie à deux mains, car elle a quatre pieds de long et deux pouces de large.

— C'est un instrument bien incommode !

— Aussi va-t-on probablement le supprimer. Déjà, plusieurs cantons ont donné aux hallebardiers la dague, plus légère et plus courte. Quelque pesant que nous paraisse l'espadaon, il n'en est pas moins vrai qu'on le maniait jadis très lestement ; mais nos hommes n'ont plus aujourd'hui les muscles des héros de Morgarten. De 1240 à 1468 il y eut des corps entiers armés d'espadaons³.

— Mais pourquoi donner une telle arme aux hallebardiers, déjà puissamment pourvus ?

— C'était en cas que le fer de leur hallebarde se brisât ; ceci, du reste, est d'occurrence rare⁴.

— Pour moi, je vous l'avoue, les armes blanches manquent d'intérêt, et je serais heureux de faire ample connaissance avec vos tireurs et artilleurs.

— Rien n'est plus aisé, seigneur, car de l'autre côté de la route est l'atelier de notre *maître arbalétrier*. Approchons-nous donc et le voyons travailler.

— Il paraît fort occupé.

— C'est probablement le jour où les bouchers lui apportent les boyaux qu'ils sont tenus de lui fournir.

— Ne le dérangeons pas !

— J'ai moi-même à lui parler ; soyez donc sans inquiétude. Holà ! maître l'arbalétrier, on a de la besogne céans ?

— Un peu, seigneur banneret. Vous venez, je gage, vous enquérir si j'ai les *trosses* prêtes, pour remplacer celles consommées par le contingent⁵ ?

— Vous devinez juste.

— Eh bien, en voici déjà deux cent cinquante. Les autres, qui sont en tas, sont tout empenées⁶ ; il ne reste plus qu'à *infilcher les carrels*⁷.

— Merci maître. Envoyez donc ce qui est prêt à la maison de ville. J'allais oublier de vous dire que

¹ Tactique qui devait contribuer puissamment au succès des Confédérés à Novare. La hallebarde, sur le champ de bataille, se portait sous le bras droit. Elle devint avec le temps, en Suisse, l'arme des officiers supérieurs ; sa hampe était alors recouverte de velours noir et garnie de clous dorés, et sa dimension de six pieds au lieu de cinq.

Ceci fut adopté plus tard en France, où les officiers supérieurs et même les généraux en furent armés sous le nom de *peruisane*. De même, la mode suisse passa en Allemagne, et ce ne fut qu'à la paix de Munster que la hallebarde fit place, pour les officiers, à la demi-pique.

² La hache (mord-axt) était l'arme défensive par excellence chez les Helvètes. Au moyen âge, dans plusieurs contrées, on la donna à la cavalerie ; c'était là une coutume originaire de l'Europe orientale (Pologne, Hongrie, etc.). L'empereur Maximilien ayant remarqué les services qu'en tiraient les cavaliers albanais au service de Venise, en arma ses troupes à cheval.

³ Les troupes à pied de cette période se composaient d'un tiers de hallebardiers, un tiers d'arquebusiers et un tiers d'hommes armés d'espadaons.

⁴ En Allemagne, les lansquenets conservèrent l'espadaon jusqu'en 1580.

⁵ Paquet de trois douzaines de traits.

⁶ Munies de leurs deux ailettes de fer.

⁷ Adapter aux traits les fers à quatre pans (carrels) qui doivent garnir leur extrémité.

le conseil a autorisé la dépense de six sols six deniers pour le transport, depuis la forêt, du bois de hêtre qui sert à faire vos traits ; vous pourrez en notifier les deux charretiers.

— Voyez, seigneur étranger, ces grandes arbalètes : elles sont dites « a polita » et lancent à la fois plusieurs flèches ; on s'en sert aussi pour les traits incendiaires. On a confectionné dans cet atelier des armes plus puissantes, qu'on ne peut tendre qu'à l'aide d'une tour à vis. Ces engins, avec les *Böcke*, *Wallkräpfe* et autres machines de guerre sont à l'arsenal où je vous conduirai de ce pas, si vous voulez.

— Avec grand plaisir, si vous en avez le loisir.

— Partons donc. Ce maître arbalétrier, que nous venons de visiter, est engagé par la ville pour deux ans ; il reçoit seize florins payables par trimestre et est tenu de remettre chaque année, aux autorités militaires, deux arbalètes « qu'on puisse tendre avec les pieds » et faites à ses frais.

— Quelle est la force de vos traits ?

— Vous en jugerez par le fait qu'ils peuvent, à cent pas, percer un homme de part en part ; et nos tireurs, vous le savez ne manquent pas souvent leur but ; ils sont en effet toujours tenu en haleine, soit par la chasse, soit par les concours institués dans les communes. L'arbalète est pour ainsi dire notre arme nationale, car elle était déjà en honneur au dixième siècle¹.

... Mais nous voici à l'arsenal. Je ne saurais mieux faire que de vous laisser avec notre compagnon, le *Büchsenmeister* qui mieux que moi pourra vous en faire les honneurs.

Avant de me retirer, permettez-moi de vous convier à la fête militaire que la ville donnera demain en l'honneur du retour du contingent. On nous a promis la visite des deux compagnies d'archers et d'arbalétriers d'Yverdon, qui sont une célébrité dans la contrée, et pour lesquelles cette cité a fait des sacrifices considérables². Elles sont composées des jeunes gens les plus adroits au tir et nous donneront sans doute un échantillon de leur savoir.

— Je ne manqueraï d'y assister. Merci encore de vos bons offices et à demain.

¹ L'arbalète se plaçait, en marche, sur l'épaule droite ; le soldat qui en était armé portait au côté gauche l'outil servant à la monter ; à droite, la hache d'armes, et sur le dos, le carquois.

Il y avait en Suisse, à cette époque, un certain nombre de compagnies franches d'archers ou arbalétriers, fort mal composées, qui, toujours avides de butin, organisaient d'elles-mêmes des expéditions (Beutezug ou « vie folle »). A la fin, les cantons, ne pouvant les éliminer, prirent le parti de les reconnaître semi-officiellement — ce qui était un jalon dans la voie de la réglementation. Ces bandes avaient un fanion particulier (Schützenfähnen) triangulaire, orné d'une arbalète (puis d'une arquebuse) et portant les couleurs du canton. Mais on n'y voyait pas, semble-t-il, figurer la croix (*Histoire du Drapeau suisse*, loc. cit.).

² Yverdon leur fournissait des culottes et des casques très coûteux aux armes de la ville. On lit dans les registres municipaux de 1456 : « Libravit de mandato Consilii pro duodecim paribus caligaram de tensure ville, videlicet in manibus J. Boschiez, Cleri Yverduni, nomine balistarum, quas caligas dicti balistarum luserunt in anno de quo computat : 4 L. 10 S. »

Les capitaines de ces compagnies portaient respectivement les titres de *Arum Magister* et *Magister Balistarum* — plus tard *Süchymeister* (de Schützenmeister) — *Histoire de la ville d'Yverdon*, par Crotet. C'est à l'énergie et à l'activité du comte de Romont que le Pays de Vaud doit les progrès réalisés par ses troupes au XV^e siècle. La centralisation des milices fut, grâce à lui, complétée par la création d'un capitaine général (Locumtenens Armorum) auquel étaient subordonnés, en matière militaire, les châtelains eux-mêmes.

(A suivre.)

L'heure, s. v. p. ? — Un rôdeur de nuit arrêté un passant, attardé.

— Pardon, M'sieu, pourriez-vous me dire l'heure, s'il vous plaît ?

— J'allais justement vous la demander ; je n'ai pas de montre.

Le rôdeur, tirant la sienne :

— Il est minuit trente-cinq.

— Merci, bonne nuit.

— ... Bonne nuit, M'sieu... Purée, va !

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.